
BIENVENUE À LA
SOIRÉE
D'INFORMATIONS
POUR LES PARENTS
DES FUTUR.E.S ÉLÈVES
DE 7P.

PLAN DE LA SOIRÉE

- Accueil
 - Présentation des collaborateurs-trices et des partenaires
 - Organisation scolaire – Présentation de l'établissement
 - Objectifs de la 7P
 - Évaluation
 - Cadre et règles de vie
 - Partenariats
 - ASIVenoge
 - Service de santé
 - APE
 - Vos questions
-

ENSEIGNANT.E.S DE CLASSE :

- 7P/71 : Mme Marie Badoux
- 7P/72 : Mme Cindy Mendes
- 7P/73 : Mme Alyssia Beutler
- 7P/74 : Mme Nathalie Beck
- 7P/75 : M. Raphaël Baud

Présentations

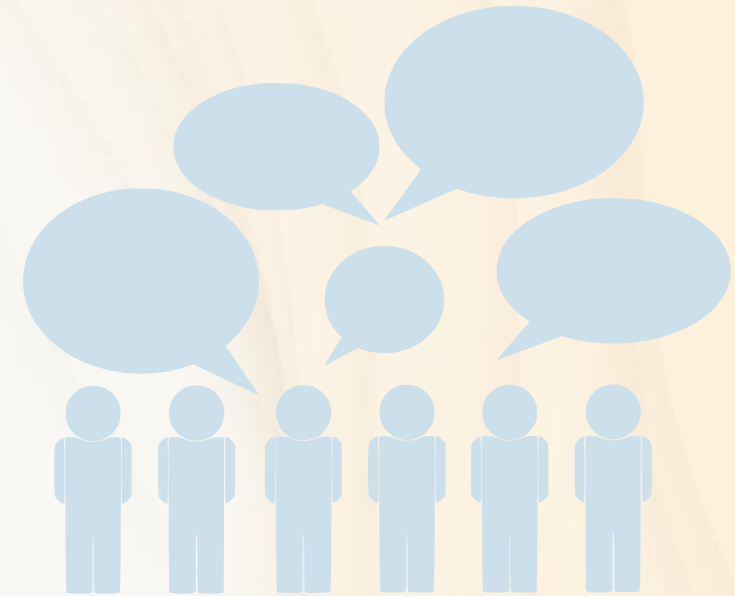
AUTRES PERSONNES PRÉSENTES :

- Mme Lirije Sahiti : doyenne 7-8P
 - M. Yves Jauner : président du comité de Direction de l'ASIVenoge
 - Mme Caroline Jaugey : membre du comité de Direction de l'ASIVenoge
 - Mme Renée Marendaz : membre du comité de Direction de l'ASIVenoge
 - Mme Anna Mrazek : présidente de l'APE VAUD
-

Présentations

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Faire connaissance
- Favoriser le partenariat
- Informer sur les objectifs de la 7P
- Consolider les règles de vie de l'établissement
- Travailler sur le bien-être des élèves

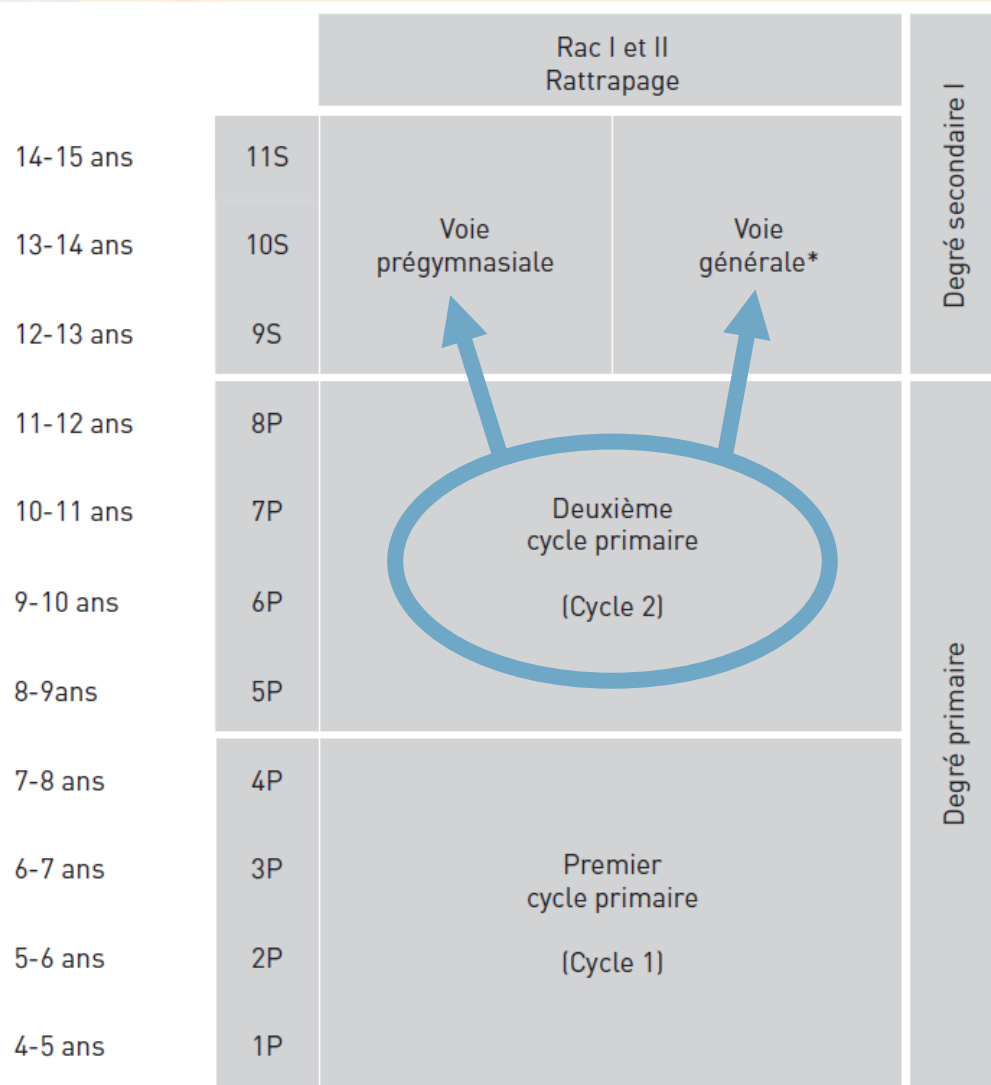


L'EPPV EN QUELQUES CHIFFRES

- Aire de recrutement : 6 communes
- Environ 8'400 habitants
- 770 élèves de 4 à 12 ans
- 5 collèges
- 105 enseignant.e.s dont 26 en 7-8P
- 41 classes dont 10 de 7-8P



STRUCTURE DE L'ÉCOLE VAUDOISE



*enseignement en 2 niveaux pour le Français, les Mathématiques et l'Allemand

L'OBJECTIF PRINCIPAL DES DEGRÉS 7P ET 8P

**Créer les conditions de transition du
primaire vers le secondaire**

QUELS CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA 6P ?

- Plusieurs enseignant.e.s
 - Des généralistes et des spécialistes
 - Un.e maître.sse de classe référent.e
 - De 28 à 32 périodes
 - Plus de déplacements
 - De nouvelles disciplines :
 - Anglais
 - Distinction entre SCN-HIS-GÉO
 - Une collaboration plus étroite entre les professionnels (cheffes de file FRA, MAT et ALL)
 - Des devoirs donnés par chaque enseignant.e, en plusieurs fois
 - L'horaire continu (pause sur site pour la majorité des élèves)
 - 7P : 4 périodes le matin / 3 périodes l'après-midi
 - 8P : 5 périodes le matin / 2 périodes l'après-midi
-

OBJECTIFS DES DEGRÉS 7-8P

- **Encourager l'autonomie**
 - Se faire aux exigences de chaque enseignant.e
 - Changer de salle, d'un cours à un autre
 - Avoir ses affaires pour chaque cours
 - Noter ses devoirs dans l'agenda
 - Préparer ses devoirs à prendre à la maison
- **Prendre le temps pour l'orientation**
 - La 7ème année, le temps de l'observation et de la préparation
 - La 8ème, le temps de la consolidation, des ECR et de l'orientation
- **Favoriser le dialogue entre les partenaires**
 - Plusieurs entretiens au cours du cycle



L'ÉVALUATION EN 7P

Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	40 pts
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	12 pts et plus
Cas limites	Max 1 point d'insuffisance par groupe	

- Pas de redoublement à la fin de la 7P

Nombre de TS au 1^{er} semestre et à l'année :

5 ^e à 8 ^e année (deuxième cycle primaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

CADRE INSTITUTIONNEL ET RÈGLES DE VIE

ATTITUDE GÉNÉRALE	TENUE VESTIMENTAIRE	ASPECTS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none">• SALUTATIONS• VOUVOIEMENT• LANGAGE• DÉPLACEMENTS• ATTITUDE FACE AUX ADULTES ET AUX PLUS JEUNES• APPAREILS CONNECTÉS	<ul style="list-style-type: none">• PAS DE COUVRE-CHEF• TENUE ADÉQUATE (LONGUEURS, INSCRIPTIONS, ETC.)• MAQUILLAGE• ...	<ul style="list-style-type: none">• DEVOIRS NON FAITS• OUBLIS• PERTE ET CASSE DE MATÉRIEL• BOISSONS• WC• VESTIAIRE• TENUE DE L'AGENDA• ...

	Avertissement	Agenda sur le bureau	Remarque	Travail supplémentaire	Heure de retenue	Violence, insulte, manque de respect, refus d' obéir, ... = HEURE D' ARRÊT	Commentaires
Élève 1							

Rappel à l'ordre :

1x : avertissement

2x : agenda sur le bureau

3x : remarque dans l'agenda afin d'informer les parents

4x : travail supplémentaire à faire à la maison

5x : heure de retenue sous la surveillance d'un.e enseignant.e



En cas de violence physique ou verbale, d'irrespect ou de refus d'obéir (sortir ses affaires, participer aux tâches prévues, ...) : heure d'arrêt

Les heures d'arrêt ne sont négociables ni par les élèves, ni par les parents !

COMMUNICATION

- **Pour transmettre une information** : communication à la personne en charge de la maîtrise de classe. L'enseignant.e de classe transmettra l'information aux autres enseignant.e.s.
 - **Pour avoir des informations en lien avec une discipline** : contacter l'enseignant.e en charge de cette discipline.
-

INTERVENANTS OU PARTENAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Bibliothécaires
- PPLS (Psychologues, Psychomotriciens-ciennes, Logopédistes en milieu Scolaire)
- PSPS (Promotion de la Santé et de la Prévention en milieu Scolaire)
 - Infirmière
- Médecin scolaire
- Déléguée de la prévention
- Responsable durabilité
- Médiatrices
- Educateurs-trices
- ASI Venoge



asiv**en**  **Ge**

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA
VENOGE

WWW.ASIVENOGE.CH

PRÉSENTATION

- ASIVenoge => association scolaire intercommunale de La Venoge
- 6 communes membres : Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthalez, Penthaz, Vufflens-la-Ville
- Un Comité de Direction formé de 7 membres délégués municipaux
- Un Conseil intercommunal formé des délégués des communes conformément aux statuts (<https://asivenoge.ch/notre-association>)




MISSIONS

- Tâches légales dévolues aux associations de communes (loi sur les communes et LEO), principalement :
 - Bâtiments scolaires
 - Transports
 - Accueil de midi
 - Devoirs surveillés
 - Santé (médecin scolaire et dépistages dentaires)
- Collaboration avec l'EPPV dans l'encadrement des élèves de 1H à 8H en lien avec ces tâches



MONPORTAIL

- Application en ligne <https://asivenoge.monportail.ch/Web/> permettant l'inscription des élèves aux prestations suivantes :
 - Accueil de midi : **uniquement les élèves de 7H et 8H**
 - Devoirs surveillés : élèves de la 3H à la 8H
- Accueils des élèves de 1H à 6H :
 -  • Gérés par les communes (cantines communales)
 - Réseau d'accueil AJERCO (UAPE)

INFORMATIONS

RENTRÉE

- Courrier ASI Venoge avec la lettre d'enclassement
 - Dates d'ouverture du portail pour l'année 26-27 : 5 août 2026
 - Accueil : **pas de repas chauds** la 1^{ère} semaine de la rentrée. Les élèves prennent un pique-nique.
 - Devoirs surveillés ouvriront dès la 2^{ème} semaine
-

MonPortail

ASIVenoge - Association Scolaire Intercommunale de La Venoge

asivenoge

IDENTIFIANT*

nadia.pisani

MOT DE PASSE*

Mot de passe oublié ?

Connexion

Créer mon accès

Vidéos MonPortail

PROCÉDURE

- Nouvelle demande : créer mon accès = nécessaire avant de pouvoir effectuer l'inscription aux prestations
- Connexion : identifiant et mot de passe de l'année précédente pour effectuer l'inscription aux prestations
- Suivre les instructions – tutoriel à disposition

asivenoge

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Directive et charte de l'accueil de midi
- Directive des devoirs surveillés
- Documents disponibles en ligne sur notre site internet à la page <https://asivenoge.ch/parascolaire> ou en version papier sur demande au secrétariat de l'ASIVenoge par courriel : secretariat@asivenoge.ch



ACCUEIL DE MIDI PRESTATIONS ET PRINCIPES

- Prestations :
 - Repas ou pique-niques : Nouvelle cantine scolaire au Cheminet
 - Accueil après repas : salle de gymnastique du Cheminet, bibliothèque et local des jeunes
- Principes :
 - Prestations payables d'avance
 - Délai d'annonce à respecter : 5 jours ouvrables pour un repas / avant 08h le jour même pour un pique-nique
 - Annulation exceptionnelle le jour même avant 08h00



ACCUEIL DE MIDI PRESTATAIRE

- Repas livrés par la Maison de Ville de Penthelaz
 - Menu hebdomadaire publié dans le portail
-



DEVOIRS SURVEILLÉS PRESTATIONS ET PRINCIPES



MesDevoirs

asiven³ge

- Prestations :
 - L'après-midi après les cours sur quatre sites :
 - Penthalaz - collège du Cheminet (LU-MA-JE)
 - Penthaz - collège de la Léchire (LU-MA-JE)
 - Mex – collège (MA)
 - Vufflens-la-Ville – buvette de la salle de sport (LU-JE)
 - Principes :
 - Lieu des DS = lieu d'enclassement
 - Prestations payables d'avance
 - Inscription pour 1 à 3 jours (LU-MA-JE)
 - Annulation exceptionnelle le jour même jusqu'à 08h00
 -
-

DEVOIRS SURVEILLÉS

TRANSPORTS



- Pas de transport pour le retour au lieu de domicile = à la charge des parents
- Possibilité de se rendre aux devoirs à son lieu de domicile si la prestation existe = modification du lieu à faire par l'administration
- Contact : secretariat@asivenoge.ch

Merci de votre attention !

Questions ?

asiven³ge

ANOUK ISSLER – INFIRMIÈRE SCOLAIRE

- Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
 - Etablissement primaire de Penthalthaz - Venoge
 - Le Cheminet 22- Bâtiment A: salle 311
 - 1305 Penthalthaz
 - Tél.: +41 21 340 75 93 - natel : +41 79 159 22 77
 - servicesante.ep.penthalthaz.venoge@avasad.ch
 - <http://www.vd.ch/unite-psps>
 - Horaires : lundi – mardi – jeudi
-

EQUIPE PSPS : PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

- Dans chaque établissement, des professionnel·le·s travaillent avec les élèves et les adultes pour contribuer au bien-être de l'enfant et de l'adolescent·e·s à l'école, afin de favoriser ses apprentissages scolaires et sociaux.
-

Conseil des délégué-e-s 7-8P :

- 20 délégué-e-s représentent les 10 classes de 7-8P
- 1er conseil en septembre sur la pause de midi
- Exemples de thèmes abordés: charte du collège du Cheminet, animations récréés, projet sur les discriminations...
- Visite du collège le 1^{er} jour de la rentrée

Semaine des Pommes à la récré : en novembre 2026

Suite du projet de Prévention numérique 26-27 :

- Les délégué-e-s 7-8P volontaires se forment pour aller animer une activité de prévention dans les classes de 5P en mars 2027
-

Un même groupe d'enfants t'embête souvent?

Des élèves te disent des choses blessantes...

Tu reçois des moqueries ...



Tu te sens mis à part...

Tu as peur de tes camarades...

ENSEMBLE EN **PAIX**
TABLISSEMENT SCOLAIRE **P**ENTHALAZ

Tu aimerais que ça s'arrête?

Parle de ta tristesse, ta peur ou ton malaise à quelqu'un!

Parles-en à :

- Une maîtresse ou un maître
- La médiatrice
- L'infirmière
- La direction
- Tes parents



- ▶ **Action Innocence** crée des contenus destinés aux enfants et adolescents ainsi qu'aux parents qui souhaitent les accompagner dans leurs pratiques numériques.

Gérer l'utilisation des écrans, comment trouver un équilibre ?



(Illustrations: Juliette Rebellard)



Les jeux vidéo et les réseaux sociaux permettent à votre enfant de :

- S'amuser
- Développer de nouvelles compétences
- Jouer avec ses ami-e-s
- Rester en contact avec ses ami-e-s
- Être valorisé-e et reconnu-e
- Développer sa créativité et son imaginaire
- Apprendre et découvrir de nouvelles choses

Votre enfant utilise les écrans pour :

- Jouer
- Discuter avec ses ami-e-s
- Ecouter de la musique
- Poster des photos et des vidéos
- Regarder des vidéos et des séries
- S'informer
- Faire ses devoirs et étudier

Pour accompagner votre enfant :

- S'informer sur le jeu auquel il/elle joue (contenu, durée, âge conseillé)
- Se renseigner sur les applications qu'il/elle télécharge
- Définir les paramètres de confidentialité
- Installer un contrôle parental
- Expliquer que la loi s'applique aussi sur les réseaux sociaux et les plateformes de jeux
- S'intéresser à ce qu'il/elle fait sur internet et les réseaux sociaux
- Le/La regarder jouer ou jouer avec lui/elle
- Garder le dialogue
- Montrer l'exemple

Pour aider votre enfant à gérer son utilisation des écrans :

- Fixer des règles avec lui/elle
- Limiter le temps d'écran pour qu'il/elle puisse :
 - Faire des activités variées
 - Faire ses devoirs
 - Se dépenser physiquement
 - Dormir suffisamment



Vous avez raison de vous inquiéter si votre enfant :

- Passe de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux et les jeux vidéo
- Délaisse ses autres activités/loisirs
- Passe moins de temps avec ses ami-e-s, votre famille
- A de moins bons résultats scolaires
- A de nombreuses absences à l'école
- S'isole et se renferme
- Devient agressif-ve
- Est très fatigué-e
- Se plaint de douleurs (tête, ventre, etc.)

Vous avez des questions et souhaitez parler d'une situation qui vous préoccupe ? Parlez-en :

- À l'enseignant-e de votre enfant
- À l'infirmière scolaire et/ou au service d'aide de l'école
- Au/à la médecin de famille ou au/à la pédiatre

Ils et elles vous écouteront et vous orienteront vers des ressources.

Vous pouvez aussi consulter actioninnocence.org.

Vous souhaitez voir ou revoir la vidéo ?



action
innocence 

Réalisé en collaboration avec REPER

REPER Promotion de la santé et prévention
Gesundheitsförderung und Prävention

Vivre avec les écrans



Guide pour les parents

Conseils pour accompagner vos enfants dans leur utilisation des écrans.

Enfants, écrans, parents : comment vivre ensemble ? →

كيف نتعايش مع الشاشات أطفالاً وأولياء؟ →

Дети, экраны, родители: как жить вместе? →

كودکان، صفحات نمایشی و والدین: چگونگی با هم زندگی کنیم؟ →

Deca, ekrani, roditelji: kako živeti zajedno? →

Քննություն: ճիշդից: Թևհ, : Վերջ
-Ո՞րտեղ, նրանց : →

Filhos, ecrãs, pais: como viver juntos? →

Bambini, schermi, genitori: come vivere insieme? →


Fëmijët, ekranet, prindërit: si të jetojnë së bashku? →

Kinder, Bildschirme, Eltern: Wie miteinander umgehen? →

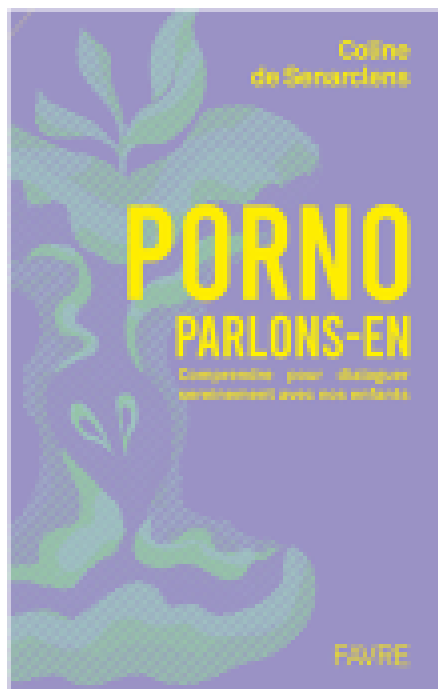
How can children, screens and parents live together successfully? →

Niños, pantallas, padres: ¿cómo vivir juntos? →

Çocuklar, ekranlar, ebeveynler: nasıl birlikte yaşayabiliriz? →

 Version en français simplifié

Enfants, écrans, parents : comment vivre ensemble ? →



- Toute personne qui produit, regarde, possède, montre ou diffuse du contenu à caractère sexuel mettant en scène des mineurs, c'est-à-dire des fichiers à caractère pédo-pornographique est punissable, comme le stipule l'article 197 de la Loi.
- Prendre une photo de quelqu'un sans son consentement, tout comme l'envoyer à d'autres est interdit.
- Si cela se produit, la victime (ou ses parents) peut porter plainte.
- Les enfants dès 10 ans sont considérés comme responsables de ce qu'ils publient et peuvent passer au Tribunal des mineurs en cas de délit.

**Parlez
du porno à
vos enfants**
avant qu'Internet
ne le fasse



Merci pour votre attention !



**ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Penthalaz-Venoge

Anna Mrazek - présidente

Quoi

- APE Penthalaz-Venoge = Association des parents d'élèves de l'établissement primaire Penthalaz-Venoge
 - Association rattachée à la faîtière vaudoise – APE Vaud
 - Depuis mai 2025
-

But

- Faire du lien entre

- Les parents
- Les élèves
- L'école

=> Faciliter les échanges/créer des synergies entre parents

Mettre en place des actions pour favoriser la collaboration école-
famille

Représenter les intérêts de ses membres

Pour qui

- Pour tous les parents/représentants
 - Cotisation de 30.- par année
-

Préoccupations

- Discrimination
- Mobilité
- Tout autre sujet qui vous intéresse/préoccupe

www.ape-penthalaz-venoge.ch

Questions?

penthalaz-venoge@ape-vaud.ch

**NOUS RÉPONDONS VOLONTIERS À
VOS QUESTIONS.**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Pour nous joindre ultérieurement :

- **Téléphone : 021 557 34 20**
 - **Mail : ep.penthalaz-venoge@vd.ch**
 - **Site internet : <https://ep-penthalaz-venoge.ch>**
-